

Le pierrier de la Statte

par

Etienne Juvigné et Jean-Marie Groulard

Remarques préliminaires

1..L'ensemble du site est en domaine soumis au Régime forestier. Il existe un parking spécial avec panneau d'information qui constitue le point de départ idéal pour la découverte du pierrier de la Statte, il se situe au lieu-dit 'Chafour' (voir le coin supérieur gauche de la carte de la figure 1 ci-dessous). Au départ de ce parking, le chemin est réservé aux seuls piétons et il n'est pas autorisé de s'en écarter. Les personnes qui voudraient néanmoins le faire doivent demander par écrit une autorisation dûment justifiée au Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Spa ; Ferme de Malchamps, Rue Sauvenière, 201 ; 4900 SPA ; Tél. 087 29 90 80.

2..Pour la bonne compréhension de ce texte, le lecteur a intérêt

- à consulter la Carte Touristique du Plateau des Hautes Fagnes : planche 3, cases D1, D2, D3, E2 et E3.

- à revoir le sens des expressions en italiques dans le chapitre 'Pierriers, Généralités' dans le présent site.

La Statte prend sa source sur la retombée occidentale du plateau de la Baraque Michel, vers 610 m d'altitude. Un cours d'eau anonyme qui est issu de la tourbière de Wihonfagne (nous l'appellerons ici Statte-Sud) coule parallèlement à la Statte sur 2 km de longueur, jusqu'à s'y jeter, au pied de la cascade des Nutons (fig.1). C'est dans la bande d'interfluve entre ces deux cours d'eau que se trouve le pierrier. Il existe une concentration tellement élevée de blocs entre 515 et 520 d'altitude que cette zone fait l'objet d'un sigle original sur la carte ; par facilité, nous l'appellerons 'pierrier majeur' dans le texte qui suit.

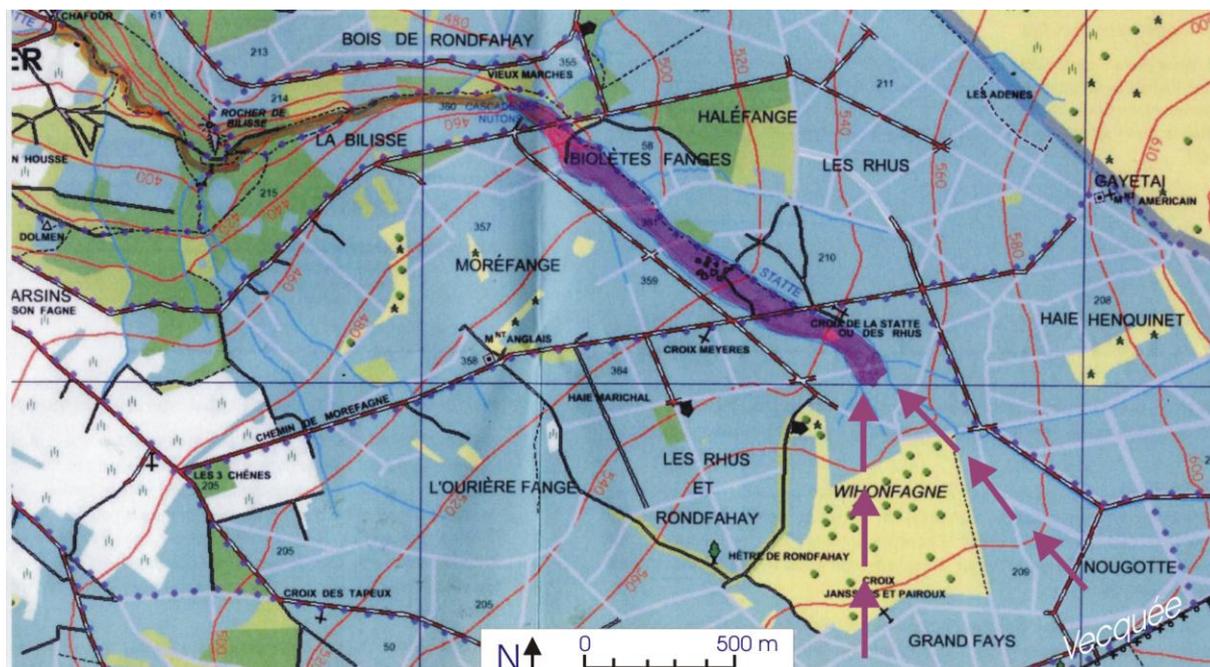


Figure 1. La vallée de la Statte depuis ses sources jusqu'à Solwaster. Le pierrier est représenté par la plage mauve (localement rouge). Les deux branches de l'amphithéâtre d'alimentation (voir plus loin) sont mises en évidence par les flèches en mauve. Les dépôts périglaciaires à

l'aval de la cascade des Nutons (voir plus loin) sont représentés par la plage orange étroite le long de la Statte.

Sur toute la longueur du pierrier, la morphologie du fond de la vallée est celle d'un dos d'âne de part et d'autre duquel coulent respectivement la Statte et la Statte-Sud (fig.2). La dénivelée de cette crête d'interfluve par rapport à la Statte peut atteindre une dizaine de mètres dans la partie axiale.

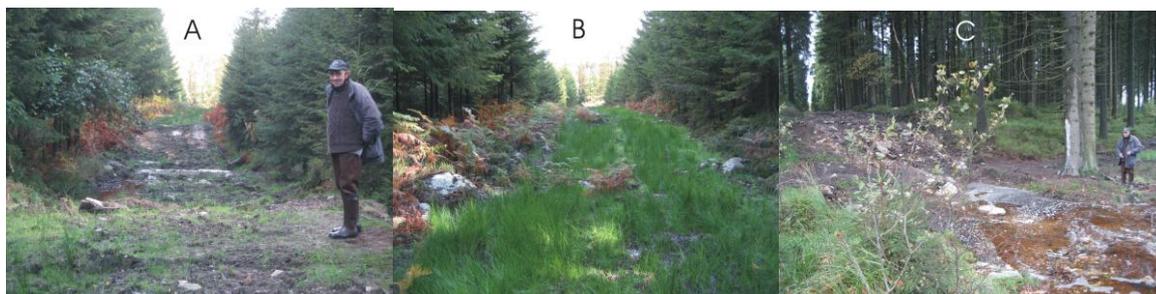


Figure 2. Le dos d'âne à quelques centaines de mètres en aval du pierrier majeur : A, flanc sud du dos d'âne, la Statte-Sud est au pied et le coupe-feu est ouvert dans la direction de la Statte ; B, profil convexe de l'interfluve dans un coupe-feu transversal ; C, flanc nord du dos d'âne, la Statte est au pied, et le coupe-feu est ouvert dans la direction de la Statte-Sud.

C'est ce dos d'âne qui est le siège du pierrier. Celui-ci n'est bien visible qu'en dehors des nombreuses plantations d'épicéas qui le recouvrent (fig.3A). La concentration des blocs est tellement élevée entre 510 et 520 m d'altitude que la végétation y est très clairsemée (fig.3B). S'il est bien connu que des embâcles de blocs ont lieu localement dans les coulées pierreuses, il faut constater qu'en cet endroit, de nombreux blocs ont été déplacés récemment par des touristes ; il n'est donc pas exclu que, dans le passé, quelques pièces aient été apportées des parcelles adjacentes par l'homme pour des raisons diverses. Quelques blocs atteignent 5 m^3 (fig.3C). Plusieurs blocs sont émoussés, ce qui implique qu'ils se sont trouvés soumis au sablage dans le lit mineur de la Statte avant d'être entraînés par les agents de transport en masse responsables de leur dernier déplacement.



Figure 3. Le pierrier de l'interfluve entre la Statte et la Statte-Sud : A, aspect commun du pierrier visible dans les parcelles de hêtraie (dépourvue de sous-bois) ; B, concentration maximale de blocs entre 510 et 520 m ; C, un bloc d'environ 5 m^3 à proximité de la Statte.

Sur les versants du bassin, tous les fossés montrent la présence d'une couverture de matrice limono-argileuse (fig.4A) et/ou une concentration de blocs en surface (fig.4B). Par ailleurs, dans des parcelles où des arbres ont été déracinés, de nombreux blocs ont été sortis de cette matrice (fig.5). Ces observations attestent que tous les matériaux nécessaires à l'action des agents de transport en masse périglaciaire ont existé et existent encore dans le bassin. C'est

donc une partie de cette couverture particulièrement humide (boueuse) en période de dégel qui s'est décrochée et a envahi la vallée de la Statte.



Figure 4. A, couverture de limon argileux généralisée sur les versants du bassin supérieur de la Statte : l'exemple du fossé de la Croix des Rhus ; B, concentration de blocs dans la partie superficielle de cette même couverture limono-argileuse.



Figure 5. Parcelle de la Haie Henquinet ; les taches claires sont autant de blocs qui ont été mis au jour lors du défrichage.

Les caractéristiques morphologiques et sédimentaires de ce fond de vallée sont typiques d'une *coulée pierreuse* qui s'est faite dans l'axe de la vallée sous la forme d'une langue qui s'écoulait moins vite sur ses bords. Par ailleurs, à l'amont du pierrier se trouve un amphithéâtre divisé en deux branches à Wihonfagne : l'une descend de la Croix Janssens et

Pairoux, l'autre de Nougotte. Entre ces deux branches se trouve un interfluve bas qui pourrait être le bourrelet de la partie supérieure de la coulée pierreuse qui dans cette hypothèse aurait démarré de la retombée NW de la Vecquée, de Grand Fays à Nougotte lors d'une période de dégel important en période périglaciaire.

Lorsque la coulée pierreuse s'est stabilisée, la dénivelée du dos d'âne était plus faible qu'actuellement, mais elle a suffi pour maintenir le rétablissement de l'écoulement fluvial sur ses flancs (fig.6). La confluence des deux cours d'eau (Statte et Statte-Sud) correspond probablement à l'extrémité de la langue de la coulée pierreuse.

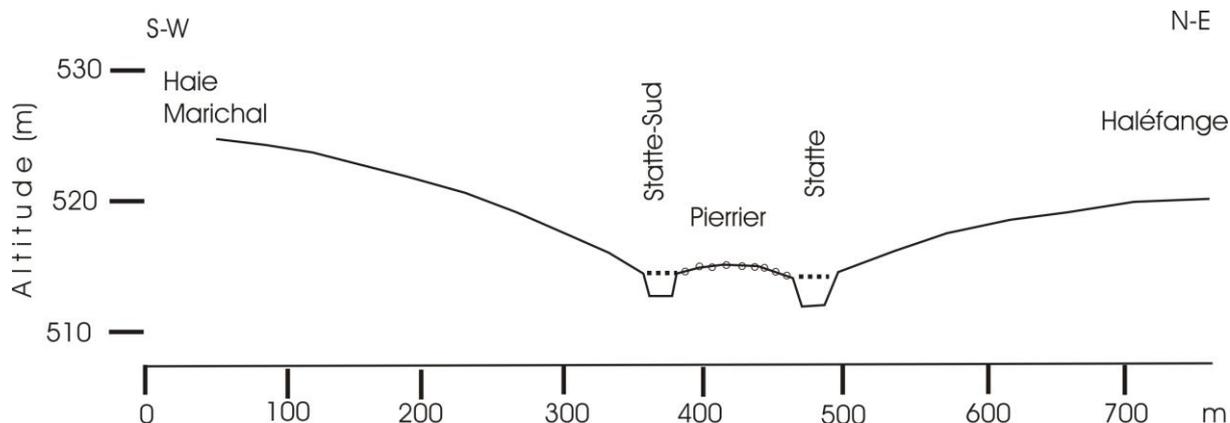


Figure 6. Profil transversal de la vallée de la Statte à la hauteur du pierrier majeur (trait plein). Le trait pointillé indique la position des deux cours d'eau lorsque la coulée s'est stabilisée, c'est-à-dire avant la reprise d'érosion fluviale.

Lors du *réchauffement climatique holocène* et de la recolonisation végétale associée, l'érosion fluviale est redevenue prépondérante, et les deux cours d'eau se sont encaissés en emportant la matrice du dépôt de la coulée pierreuse, et en accumulant les blocs dans leurs lits respectifs. L'encaissement actuel de la Statte dans le dépôt périglaciaire est d'environ 5 m à la hauteur du pierrier majeur (fig.7).



Figure 7. Encaissement de la Statte (flèche blanche) sur le flanc droit de la coulée pierreuse à la hauteur du pierrier majeur.

A partir de Biolette Fanges, la pente longitudinale de la Statte passe de 8% à 12% et son écoulement se fait de plus en plus torrentiel (fig.8A) jusqu'au paroxysme de la Cascade des Nutons (fig.8B). Sur le même tronçon, le fond de la vallée se fait également de plus en plus étroit et encaissé.



Figure 8. A, écoulement torrentiel de la Statte entre Biolette Fanges et la Cascade des Nutons ; B, la Cascade des Nutons à droite où se déverse la Statte-Sud, tandis que la Statte venant de la gauche déferle de façon torrentielle.

Il faut remarquer que la cascade est le seul endroit du bassin amont où les couches du substratum rocheux affleurent : d'une part la cascade correspond à une tête de banc de quartzite d'environ 1 m d'épaisseur (fig.9A) et d'autre part une dizaine de mètres à l'aval, en rive gauche des bancs de quartzite et de phyllade affleurent à la base des dépôts périglaciaires (fig.9B).



Figure 9. A, la cascade correspond à une couche de quartzite d'environ 1 m d'épaisseur qui a résisté davantage à l'érosion de la Statte-Sud qui s'y déverse ; B, une dizaine de mètres à l'aval de la cascade, au pied du versant gauche des bancs de quartzite et de phyllade affleurent.

A l'aval de la Cascade et jusqu'à Chafour, la Statte reste encaissée dans des dépôts de terrasses périglaciaires tapissées de blocs (fig.10A), mais le fond de vallée est étroit, et le profil transversal en dos d'âne n'existe plus. Sans recherches détaillées, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit ici du prolongement de la coulée pierreuse décrite plus haut ou où de coulées identiques antérieures.



Figure 10. La Statte encaissée dans des dépôts périglaciaires, en position de terrasse entre la Cascade des Nutons et Chafour. En B, les bancs de phyllade sont visibles à la base de l'abrupt de la terrasse tandis que tous les blocs sont des quartzites qui viennent donc nécessairement de l'amont.

En résumé, le pierrier de la Statte devrait correspondre à une *coulée pierreuse* descendue dans l'axe de la vallée, au départ d'une zone de décrochement située sur la retombée NW de la Vecquée dans le secteur Grand Fays, Nougotte, Wihonfagne. Il s'agit du dernier événement du genre dans cette vallée. Ainsi, il devrait avoir eu lieu dans la partie finale de la dernière glaciation, lors d'une période de dégel important au cours de laquelle la *couche active (sol qui dégelle en été)* est devenue de plus en plus profonde, de plus en plus gorgée d'eau, et donc de plus en plus instable sur un versant en pente d'environ 7%. Des dépôts de coulée pierreuse existent jusqu'à Chafour, mais ils pourraient correspondre à une ou des coulées antérieures.

N.B. Particularité : un ancien cailloutis de la Statte

En remontant la vallée de la Statte à partir de Chafour, à une centaine de mètres du parking on aperçoit sur une entaille du versant droit de la vallée une série de blocs *émoussés* et *disposés à la façon de tuiles sur un toit* et reposant sur du phyllade (fig.11). Cette double caractéristique atteste qu'il s'agit de la trace d'un ancien lit mineur de la Statte qui par sa position environ 5 m au-dessus du lit actuel, devrait avoir été fonctionnel il y a une centaine de milliers d'années.



Figure 11. Série de blocs émoussés et disposés à la façon de tuiles sur un toit, reste d'un lit mineur ancien de la Statte. Il repose directement sur le phyllade du Cambrien.